

## ARRETE DU MAIRE

Arrêté réglementant l'accès à l'aire de jeux, dans le parc Jean Dusienne.

*Le Maire de la ville de Vieux-Condé,*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2211-1, L2212-1 à L2212-5 relatifs aux pouvoirs de Police du Maire en matière de circulation et de stationnement et les articles L.2542-2, L.2542-3 et L.2542-10 relatifs aux pouvoirs généraux de Police du Maire,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 24 novembre 1967,

Vu le Code Pénal, notamment son article R.610-5,

*Considérant* qu'il y a lieu par mesure de sécurité et de tranquillité publique, de réglementer l'utilisation de l'aire de jeux, dans le parc Jean Dusienne, pour procéder à un abattage d'arbres dangereux, à compter du mercredi 05 juin 2019.

### ARRETE

**Article 1 :** A compter du mercredi 05 juin 2019 à 09h00 jusqu'à réalisation de l'intervention, l'accès à l'aire de jeux, dans le parc Jean Dusienne, sera strictement interdit selon le périmètre de sécurité mis en place. Cette interdiction sera matérialisée par la pose de barrières et de panneaux.

### Réglementation

**Article 2.** La signalisation sera fournie et mise en place par les services techniques de la ville.

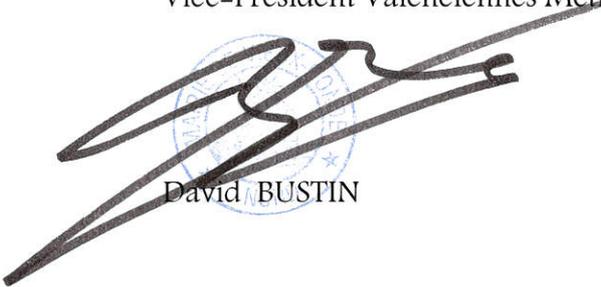
**Article 3 :** Toute infraction au présent arrêté sera sanctionnée, le ou les contrevenants éventuels aux présentes prescriptions seront verbalisés.

**Article 4** . Ampliation du présent arrêté sera adressé à Monsieur le Commissaire Divisionnaire du CSP de Valenciennes, le Commissariat de Condé sur Escaut, la Police Municipale de Vieux-Condé, le Chef de Centre du Centre d'Incendie et de Secours de Vieux-Condé, Commandant, les Services Techniques de la ville, chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5** . Le présent arrêté pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Vieux-Condé, le lundi 03 juin 2019

Pour Le Maire,  
L'adjoint délégué,  
Vice-Président Valenciennes Métropole



David BUSTIN